

COMMUNIQUÉ

Stains, le 12 novembre 2025

Peril imminent - 30 rue Jean-Durand

Nous souhaitons vous informer d'une situation importante concernant le bâtiment situé au 30 rue Jean-Durant. Ce bâtiment a été identifié comme présentant un risque de péril imminent.

Un bâtiment en péril imminent signifie qu'il existe un danger sérieux et immédiat pour la sécurité des personnes et des biens. **Des parties du bâtiment peuvent tomber à tout moment (murs, toitures, balcons...), menaçant la sécurité des habitants, des passants et des voisins.** Dans ces conditions, une intervention urgente est nécessaire pour éviter tout accident ou dommage et pour protéger les habitants et les riverains.

À la demande du juge, la municipalité a mandaté un expert afin d'évaluer précisément l'état du bâtiment et de recommander les mesures à prendre. **Suite à cette expertise, il a été décidé que le bâtiment fera l'objet d'une déconstruction complète.** Cette décision, bien que contraignante, est indispensable pour garantir la sécurité de tous et prévenir tout risque potentiel.

Pour assurer votre protection, et en lien étroit avec le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat, un périmètre de sécurité strict sera mis en place autour du bâtiment. Il est essentiel que personne ne pénètre dans cette zone, même temporairement, jusqu'à la fin des travaux.

Nous sommes conscients que ces mesures peuvent générer des désagréments dans le quartier, et nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération. La sécurité de chacun, ainsi que la protection de votre environnement immédiat, restent notre priorité absolue.

La mairie restera en contact avec vous pour vous tenir informés de l'avancement des travaux et des mesures de sécurité.

Nous vous remercions sincèrement pour votre vigilance et votre collaboration.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains